

LES CAPUCINS

LE CLOS DES CAPUCINS

Au milieu du XVIIème siècle, était créé le Couvent des Capucins.

Au XXème siècle, le domaine devient un bien patrimonial communal. L'histoire des Capucins, du Clos des Capucins va être évoquée ici en ses événements essentiels.

Les Capucins : **l'ordre des frères mineurs Capucins est né en 1525, en Italie**, d'une Réforme de la règle de Saint François d'Assise (Franciscains). Les moines ainsi désignés à cause de la forme particulièrement allongée de leur capuce ou capuchon, sont habillés d'une grossière étoffe de laine brune, à la ceinture une cordelette blanche ; ils vont nus pieds dans leurs sandales. Quand il fait froid, ils portent un manteau de même étoffe que la robe. Ils vont tête nue ; leur barbe portée traditionnellement est un souvenir de l'époque où ils vivaient en ermites.

Les Capucins mènent une vie active et contemplative dans leur couvent, mais ils sont surtout à l'extérieur, au contact du prochain. La véritable vocation de ces religieux est la prédication qui s'exerce dans le cadre des missions (mission dans chaque paroisse tous les quatre ans en moyenne).

I - CREATION DU COUVENT

A partir de 1576, pendant trois quart de siècle, 13 couvents furent créés dans le Duché de Savoie ; dans l'ordre : à Cognin, Saint Jean de Maurienne, Annecy, Montmélian, Thonon, Saint Julien, Rumilly, Moutiers, La Roche, Sallanches, Conflans, Bourg-Saint-Maurice. En ce qui concerne Yenne, la cité se trouve être frontière avec la France depuis 1601, d'où le désir de l'ordre de créer un couvent en ce lieu.

Il y avait déjà (en 1642) une maison dite hospice qui hébergeait les Capucins de passage, les restaurait avant leur marche de 30 kms en direction de Chambéry.

1649 : **fondation du couvent, le 14 février**, avec l'autorisation de Marie-Christine de France, duchesse de Savoie, régente du Duc Charles Emmanuel II, avec l'autorisation de Monseigneur PASSELAIGUE, évêque de Belley. Nous lisons ceci sur la dalle de fondation exposée dans un couloir d'entrée du couvent.

Ce couvent fut réalisé grâce à des dons importants : le sieur CAVET et son épouse F. De Regnauld donnent une pièce de deux journaux de terre afin de faire la pièce carrée. Monsieur de Seyssel, seigneur du Châtelard, offre un journal de terre. Monsieur le Président COSTA du Villard, donne le tabernacle, un tableau, le calice et les parements d'autel et il fait construire le portail de l'Eglise. A ceci, s'ajoutent de nombreuses donations dans le Petit Bugey et jusqu'à Belley.

La vie des Capucins se déroule dans ce couvent situé à l'écart du bourg, route de la Curiaz, sur le passage conduisant au Col du Chat. Ils ne sont pas plus de douze, peuvent mendier. Leur église est ouverte aux paroissiens pour la messe du dimanche. Leur couvent est ceint d'un mur de belles pierres que l'on peut toujours remarquer. Le vaste terrain qui s'étend au sud des bâtiments est en grande partie le potager. Dans la cour, un puits à la roue imposante et que l'on admire aujourd'hui.

1793 : La Savoie est devenue Française (1792-1815). Les décrets révolutionnaires sont appliqués. Les Capucins ayant refusé de prêter serment constitutionnel sont expulsés. Le départ des religieux est suivi d'inventaires, de ventes aux enchères publiques ; la garde nationale occupe les lieux. Le Clos sera ensuite vendu comme bien national (1796).

1823-1824 : La Savoie étant retournée au Royaume Sarde, les Capucins rachètent le « Reclosière » et sont donc de retour, avec des aides importantes : en 1850, on note leur dévouement à la population pour combattre l'incendie du faubourg Pailleraie et du quartier Est de Yenne.

1903 : Après la loi de 1901 sur les associations, congrégations religieuses comprises, les Capucins, ordre mendiant, ne sont pas autorisés à rester et sont expulsés pour la seconde fois. Il y a, à cette époque, 6 prêtres et 3 frères dont deux savoyards (DELAVAUX Eugène, en religion père Sylvestre de Saint Sigismond et SIMON Jean de Yenne, en religion Samuel). Les autres sont venus d'Italie, de Suisse, d'Autriche, du Brésil.

Leur départ a lieu la nuit : Monsieur BAUDIER (père d'Alexis) les emmène avec sa voiture à cheval à Annecy.

II – LES « CAPUCINS » SANS LES RELIGIEUX

Maintenant, le nom désigne le domaine, vendu à Monsieur E. BUISSON de Yenne, puis acquis en 1913 par la société immobilière du pays. Le curé de Yenne peut disposer des lieux pour colonies de vacances et patronages. Des Yennois se souviennent de la Société de gymnastique fonctionnant dans ce qui fut la nef de la chapelle, devenue une sorte de salle « polyvalente ». Pendant la 2^{ème} guerre, séances théâtrales pour la Croix Rouge et le Noël des prisonniers, souvenirs...

En 1944, le local est réquisitionné pour abriter les F.F.I. (Forces Françaises de l'Intérieur). Peu à peu, la nécessité d'entretenir les bâtiments, après tout ce passé de diverses occupations, devient urgente. Survient alors, une période décisive pour les lieux : de 1949 à 1971, l'ancien couvent devient, avec les sœurs de Saint Joseph de Bourg, **une école ménagère sous le nom de Notre Dame des Monts**. D'importants travaux d'aménagement furent réalisés mais l'aspect extérieur du lieu fut gardé. Enseignement suivi par une vingtaine de jeunes filles, séance récréative du printemps, exposition de fin d'année scolaire : toutes ces activités sont dans les souvenirs des yennois. **En 1971**, le recrutement étant insuffisant, c'est la fermeture de l'école.

Les capucins deviennent maison de repos pour les religieuses.

En 1977, la totalité du Clos est mise en vente. La ville de Yenne en fait l'acquisition. Le Clos des Capucins désignera le foyer rural et deviendra un centre de séjour. Encore des tranches de travaux pour l'accueil de groupes en recherche d'hébergement : stages de formation, classes de découvertes, séjour de club du 3^{ème} âge, associations multiples.

En janvier 1993, le clos est géré par une société d'économie mixte : la SEMYDEV.

En 1995, le Conseil Municipal reconnaît l'impérieuse nécessité de travaux pour continuer à fonctionner. La rénovation toujours intérieure du couvent est assurée (chambres, sanitaires) et l'extension présente une construction nouvelle s'intégrant le plus harmonieusement possible à l'architecture du XVII^{ème} siècle : une allée vitrée, ou galerie, réunit judicieusement le nouveau et l'ancien ; là, toutes les salles sont réservées aux réunions, rencontres, séminaires. Les travaux ont porté la capacité d'accueil à 48 chambres et 79 lits. L'entrée se fait maintenant route de la Curiaz par le portail que l'on connaissait toujours fermé, maintenant ouvert pour l'accueil.

En 2007, la capacité d'accueil est portée à 51 chambres et 88 lits avec la construction d'un bâtiment hôtelier complémentaire ; enfin les travaux de mise en conformité incendie et accessibilité entrepris entre 2015 et **2017**, permet de proposer à la clientèle 58 chambres hôtelières uniformes sur tout l'établissement et 101 lits.

Le Clos des Capucins est connu au-delà de la Savoie, bien loin et l'on peut se réjouir de son excellent fonctionnement.

Annie COLLEUR
Guide du patrimoine
des Pays de Savoie